

Décision Collège HAS

Dossier : Transplantation d'Ilots Pancréatiques

[Retour](#)[Imprimer le dossier](#)[Imprimer](#)**Date de la décision**

19/12/2018

Décision

Demande acceptée et inscrite au programme de travail HAS

Décision collège

Le collège décide de donner une suite favorable à la demande d'évaluation en vue de l'inscription de l'acte à la CCAM compte tenu des enjeux cliniques pour les patients, des enjeux organisationnels, de la gravité et de la fréquence de la pathologie.

Il est précisé que l'ABM sera sollicitée sur certains aspects de l'évaluation sans qu'il s'agisse d'un travail en partenariat.

